

## Rapport financier trimestriel Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2017

### A. Introduction

Le présent rapport financier trimestriel doit être examiné à la lumière du Budget principal des dépenses (et, s'il y a lieu, du Budget supplémentaire des dépenses et des rapports provisoires précédents pour le présent exercice). Il a été établi par des gestionnaires, conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, et selon les modalités prévues par le Conseil du Trésor. Il n'a pas fait l'objet d'un examen ou d'une vérification externe.

#### 1.1 Mandat

Le Comité externe d'examen de la GRC (CEE) est un tribunal administratif indépendant et impartial qui favorise des relations de travail justes et équitables au sein de la Gendarmerie royale du Canada (GRC). Pour ce faire, le CEE procède à l'examen indépendant de certains griefs et appels relatifs à certaines mesures disciplinaires, ainsi que de décisions écrites concernant des plaintes de harcèlement, des révocations de nomination, des licenciements et des rétrogradations ainsi que des ordonnances de cessation de la solde et des indemnités qui lui sont tous renvoyés au titre de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada* et du *Règlement de la Gendarmerie royale du Canada*. Après avoir terminé l'examen d'un dossier, le CEE présente ses conclusions et recommandations au commissaire de la GRC pour qu'il rende une décision finale. Dans chaque dossier, le CEE explique clairement ses conclusions et recommandations aux parties en cause et au commissaire de la GRC. Le commissaire n'est pas lié par les recommandations du CEE, mais s'il décide de s'en écarter, il doit motiver sa décision par écrit. Le CEE mène aussi des activités de liaison et de diffusion des renseignements en rédigeant des résumés de ses conclusions et recommandations ainsi que des articles d'intérêt sur son rôle, sur les principes de droit pertinents et sur des questions connexes. Le CEE distribue ces documents à large échelle par l'intermédiaire de son site Web et de ses *Communiqués* trimestriels.

#### 1.2 Méthode de la présentation

Le CEE a préparé le présent rapport trimestriel en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser du CEE accordées par le Parlement et celles utilisées par le CEE, en fonction du Budget principal des dépenses et du Budget supplémentaire des dépenses (le cas échéant) pour l'exercice 2017-2018. Le présent rapport trimestriel a été préparé en utilisant un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Lorsque le Parlement est dissous pour la tenue d'une élection générale, l'article 30 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* autorise le gouverneur général, moyennant certaines conditions, à établir un mandat spécial autorisant le gouvernement à retirer des fonds du Trésor. Un mandat spécial est considéré comme un crédit relatif à l'exercice au cours duquel il a été établi.

Le CEE utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur le rendement ministériel. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore établis en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

## B. Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

Cette section présente les faits saillants ayant eu une incidence sur les sommes disponibles et les dépenses pour le trimestre ayant pris fin le 31 décembre 2017.

### 2.1 Analyse des autorisations

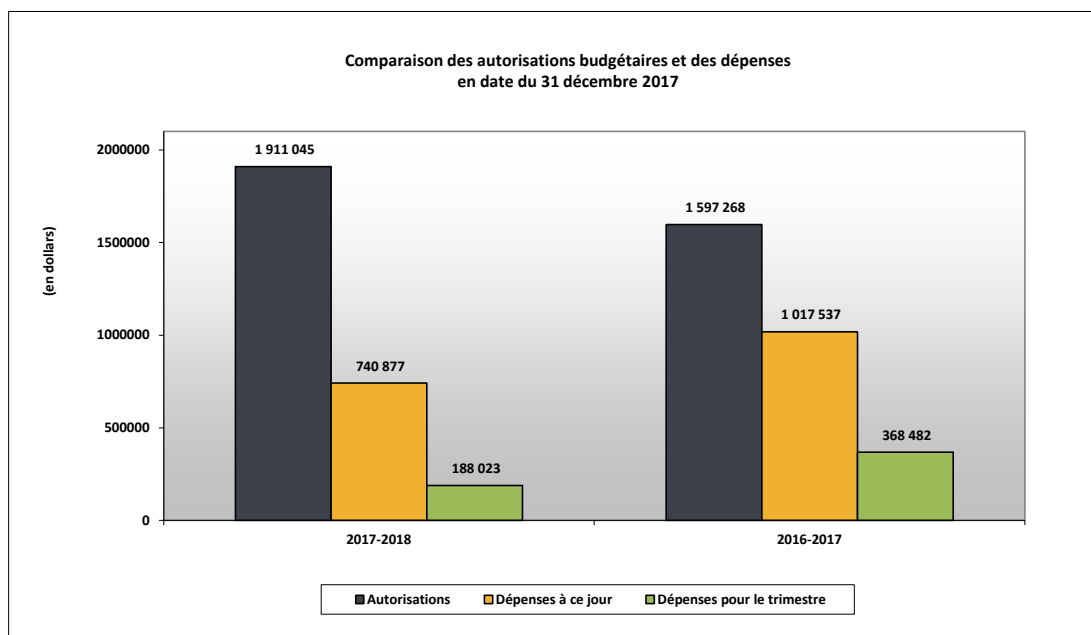
Comme il est indiqué dans l'état des autorisations, les autorisations budgétaires nettes pour l'exercice prenant fin le 31 mars 2018 sont passées de 1 597 268 \$ (exercice 2016-2017) à 1 911 045 \$ à ce jour, ce qui représente une augmentation de 313 777 \$. Cette hausse s'explique par un financement de 835 946 \$ reçu dans le cadre du Budget supplémentaire des dépenses (B). Cette somme fait partie du financement supplémentaire de 8,1 M\$ accordé au CEE au cours des prochaines années et annoncé par le ministre de la Sécurité publique le 5 octobre 2017. Le CEE a bénéficié d'un report de budget du crédit central de l'exercice 2016-2017, la somme s'élevant à 32 152 \$.

### 2.2 Analyse des dépenses

Comme il est indiqué dans l'état des autorisations, les dépenses engagées au cours du trimestre ayant pris fin le 31 décembre 2017 sont passées de 368 482 \$ (exercice 2016-2017) à 188 023 \$, ce qui représente une diminution totale de 180 459 \$ ou de 48,9 %. Cette diminution s'explique principalement par une réduction des coûts salariaux.

### 2.3 Dépenses budgétaires par article courant

Comme il est indiqué dans les dépenses budgétaires par article courant, les dépenses engagées pendant le trimestre ayant pris fin le 31 décembre 2017 sont passées de 368 482 \$ (exercice 2016-2017) à 188 023 \$, ce qui représente une diminution totale de 180 459 \$ ou de 48,9 %. Cette diminution s'explique principalement par une réduction des coûts salariaux.



## C. Risques et incertitudes

Le présent rapport financier trimestriel du CEE fait état des résultats de l'exercice en cours pour ce qui est du Budget principal des dépenses, dont la totalité des crédits a été octroyée le 23 juin 2017.

Au cours du prochain trimestre, les crédits votés du CEE pour l'exercice 2017-2018 augmenteront de 835 946 \$ par l'intermédiaire du Budget supplémentaire des dépenses (B). Ces fonds font partie du financement supplémentaire de 8,1 M\$ accordé au CEE pour les prochaines années, financement annoncé par le ministre de la Sécurité publique le 5 octobre 2017. Le financement supplémentaire figurera dans la Mise à jour annuelle des niveaux de référence à compter de l'exercice 2018-2019 jusqu'à l'exercice 2020-2021.

---

*Elizabeth M. Walker*

Présidente  
Ottawa, Canada

---

*Jamie Deacon*

Directeur exécutif  
Directeur financier  
Ottawa, Canada

Date : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

## Rapport financier trimestriel

## État des autorisations

pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2017

(en dollars)

	Exercice 2017-2018			Exercice 2016-2017		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le	Crédits utilisés pour le trimestre se terminant le	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le	Crédits utilisés pour le trimestre se terminant le	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
	31 mars 2018	31 déc. 2017	31 déc. 2017	31 mars 2017	31 déc. 2016	31 déc. 2016
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	1 721 980	163 554	667 470	1 490 040	341 675	937 116
Régimes d'avantages sociaux	189 065	24 469	73 407	107 228	26 807	80 421
<b>AUTORISATIONS TOTALES</b>	<b>1 911 045</b>	<b>188 023</b>	<b>740 877</b>	<b>1 597 268</b>	<b>368 482</b>	<b>1 017 537</b>

**Rapport financier trimestriel****Dépenses budgétaires par article courant**

pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2017

(en dollars)

	Exercice 2017-2018			Exercice 2016-2017		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018	Crédits dépensés pendant le trimestre se terminant le 31 déc. 2017	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre 31 déc. 2017	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017	Crédits dépensés pendant le trimestre se terminant le 31 déc. 2016	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre 31 déc. 2016
<b>Dépenses</b>						
Personnel	1 275 675	172 446	648 380	1 124 084	288 080	817 508
Transports et communications	20 000	2 321	8 568	35 000	2 123	5 392
Information	20 000	-	9 668	30 000	3 281	18 606
Services professionnels et spéciaux	548 064	10 417	65 957	344 184	69 362	163 735
Location	4 000	432	2 162	12 000	1 073	2 141
Services de réparation et d'entretien	2 000	-	-	2 000	-	-
Services publics, fournitures et approvisionnements	25 000	2 212	5 699	25 000	4 553	9 760
Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	-	-	-	-	-	-
Acquisition de matériel et d'outillage	16 306	194	442	25 000	10	395
Paiements de transfert	-	-	-	-	-	-
Frais de la dette publique	-	-	-	-	-	-
Autres subventions et paiements	-	-	-	-	-	-
<b>Dépenses budgétaires totales</b>	<b>1 911 045</b>	<b>188 023</b>	<b>740 877</b>	<b>1 597 268</b>	<b>368 482</b>	<b>1 017 537</b>